Compte de campagne (art. 25 al. 2 LEDP)

Date de la remise des comptes :	12.05.2023
Date du scrutin :	12.03.2023

Nom de l'organisation politique	Comité référendaire NON à l'augmentation de la taxe communale sur l'énergie éléctrique - Aigle
Scrutin concerné	Référendum contre la décisiondu conseil communal acceptant la modification du règlement sur la taxe communale sur l'énergie éléctrique (péavis municipal n° 2022-04)

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication, dont :		Dons et libéralités	4'670
-Site internet		Contributions d'autres formations politiques ou organismes (p. ex : prêt, mise à diposition de salariés)	
-Réseaux sociaux		Autres produits divers (manifestations, refacturation à des tiers, etc.)	
-Publications (médias, journaux)			
Matériel de campagne (Flyers, affiches, produits dérivés)	2'710		
Manifestation et évènements	1'460		
Remboursement frais, débours (bénévoles)			
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes			
Frais d'initiatives ou de referendums (récolte de signatures)	500		
Bénéfice de campagne		**Perte de campagne**	
TOTAL	**4'670**	**TOTAL**	**4'670**